

MAIRIE DE VERSOLS ET LAPEYRE

12400 VERSOLS ET LAPEYRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2020

Etaient présents : Bernard Boullot, Jean-Louis Bousquet, Henri Cabanes, Marc Desoteux, Sandrine Hautclocq, Jean-Pierre Hervas, Guillaume Jean, Françoise Norman, François Ricard, Audrey Vayssière.

Absents excusés : Sandrine Cambon représentée par Bernard BOULLOT

Secrétaire de séance : Audrey Vayssière.

1/Approbation du PV du conseil municipal du 23 mai 2020

pour 11 voix

2/Budget Primitif commune eau et assainissement

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes 864 781.67Euros En dépenses 864 781.67 Euros

Les trois budgets sont votés : 11 voix pour

3/Composition de la commission des impôts directs

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune, qui doit être composée de 7 membres, soit le maire ou l'adjoint délégué et 6 commissaires et leurs suppléants en nombre égal.

Ces membres sont désignés par le directeur régional départemental des finances publiques sur une liste de contribuables comportant 24 noms.

Le conseil a proposé les 24 noms demandés : 12 titulaires et 12 suppléants.

11 voix pour

4/Vote des taux des taxes (foncier Bâti et non Bâti)

Le conseil maintient le taux des taxes précédentes dans son intégralité sans augmentations.

11 voix pour

5/Tarif de l'eau et de l'assainissement

Pour faire face à des travaux de rénovation des équipements et des réseaux vieillissants, le conseil décide d'augmenter le prix du mètre cube de 0,10 euros.

Les abonnements et autres prestations restent inchangés.

11 voix pour

6/ Gestion de la salle des fêtes :

Monsieur Jean-Pierre Hervas est le responsable de la salle des fêtes il est aidé dans cette gestion par Monsieur Jean-Louis Bousquet en cas d'absence.

Nouveaux tarifs : Les tarifs actuels sont maintenus, seul le montant de la caution pour la location est porté de 300 à 500 euros.

11 voix pour

7/Mise en place de la prime exceptionnelle pour les agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence.

Le conseil prononce l'octroi du taux maximum de cette prime aux deux agents de la commune qui se sont particulièrement investis pendant toute la durée du confinement. Cette prime sera versée au mois de Juillet.

11 voix pour

8/ Eclairage public :

Modification des horaires de coupure :

De septembre à Juin 00h00 à 05h30

De juillet à Août 01h00 à 05h30

11 voix pour

9/ Vote des subventions 2020 aux associations :

Les subventions sont reconduites pour l'année 2020.

Le conseil municipal demande pour 2021 aux demandeurs :

Un bilan comptable de l'association accompagné de la demande de subvention en précisant son montant maximum.

11 voix pour

10 Tarif de la régie municipale.

Tous les tarifs sont maintenus, le conseil rappelle aux habitants que des enveloppes timbrées à l'effigie de la commune sont à vendre à la mairie.

11 voix pour

11 Remboursements des indemnités kilométriques et des frais annexes aux conseillers municipaux

Le maire indique que les conseillers municipaux sont amenés à se rendre soit à des formations soit à des commissions ; Pour se faire ils devront utiliser leur véhicule personnel et pourront prétendre aux remboursements de leurs déplacements au tarif règlementaire en vigueur.

11 voix pour

12 Maintien du poste de second adjoint

Suite à la renonciation de JL BOUSQUET à ses indemnités, le conseil se prononce pour son maintien au poste de second adjoint.

11 voix pour